



Synthèse du Conseil Municipal

Du lundi 12 octobre 2026 à 20 H 00

Nombre de conseillers ayant pris part aux délibérations : 19

Le compte rendu de la précédente séance est approuvé à l'unanimité.

Devis validés : (TTC)

MBI (intégration au contrat de maintenance ordinateur des services techniques) **324 €**

Transports de l'Ain (rotation au plateau sportif) **168 €** par journée de fonctionnement
- du 25.09 au 16.10)

JD Plomberie (remplacement évacuation appartement au-dessus de la Mairie) **396 €**

Démission d'un conseiller municipal : mise à jour des commissions municipales :

Madame le Maire informe le Conseil municipal de la démission de Mme Emilie CHABERT, enregistrée le 22 septembre 2026, et de son remplacement par M. Marc PICARD, suivant de liste, qui devient conseiller municipal à compter de cette date.

Cette démission entraîne la mise à jour de la composition des commissions municipales auxquelles Mme Emilie CHABERT appartenait, notamment les commissions « Scolaire / Conseil municipal d'enfants » et

« Communication et Culture ».

Le Conseil municipal prend acte de cette démission et de l'installation de M. Marc PICARD, procède au retrait de Mme Emilie CHABERT des commissions concernées et enregistre les commissions que M. Marc PICARD souhaite intégrer à savoir commission urbanisme, scolaire et travaux.

Travaux de signalisation pour sécurisation du passage à niveau PN n°37 Le Mollard :

Madame le Maire rappelle que le passage à niveau PN n° 37 – Le Mollard, situé sur la commune de Saint-Martin-du-Mont, présente des enjeux particuliers en matière de sécurité. Dans le cadre de sa sécurisation, SNCF Réseau a installé un mât de vidéoprotection sur un terrain communal, dont l'ensemble des coûts d'installation et de maintenance est pris en charge par la SNCF.

À la suite de plusieurs échanges entre la commune, la SNCF et le Département, il a été convenu de mettre en place une signalisation horizontale et verticale aux abords immédiats du passage à niveau afin d'améliorer la sécurité des usagers.

Madame le Maire précise qu'une aide financière de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, à hauteur de 50 % du montant des travaux, pourrait être accordée dans le cadre du programme national de sécurisation des passages à niveau.

Devis alarme des bâtiments communaux :

Madame le Maire informe le Conseil municipal que la société S.A.M.S Protect Aura a été sollicitée afin d'établir des devis pour la sécurisation et la télésurveillance de plusieurs bâtiments communaux : la mairie, les ateliers techniques et les écoles. Les prestations comprennent l'installation des équipements de sécurité et la mise en place d'un dispositif de télésurveillance permettant une intervention en cas d'alarme. Ces dispositifs visent à renforcer la protection des bâtiments communaux et à assurer leur surveillance en dehors des périodes d'occupation, les coûts d'équipement et d'installation étant détaillés dans les devis présentés au Conseil municipal.

Vente de terrain communal :

Madame le Maire informe le Conseil municipal qu'une demande a été faite pour l'acquisition de quatre parcelles communales situées Route du Colombier, à proximité du local technique, cadastrées F 1763, F 1762, F 1759 et F 1758, pour une superficie totale de 542 m², classées en zone naturelle (zone N) au PLU.

Le Conseil municipal accepte la vente de ces parcelles et propose un prix de vente à 1 000 € TTC pour l'ensemble et précise que l'ensemble des frais de notaire et des frais annexes liés à la transaction sera à la charge de l'acquéreur.

Un courrier d'information et de proposition sera envoyé au futur acquéreur.

Cheminement des enfants entre l'école et le nouveau restaurant scolaire :

Madame le Maire informe le Conseil municipal que les travaux de construction du nouveau restaurant scolaire doivent être achevés le 15 octobre. Les opérations de nettoyage, d'aménagement, ainsi que l'installation du mobilier et des équipements, seront réalisées durant les vacances scolaires de la Toussaint. L'ouverture du nouvel équipement est ainsi prévu à compter de la rentrée des vacances de la Toussaint.

Madame le Maire précise qu'afin d'assurer le déplacement quotidien des enfants entre l'école et le nouveau restaurant scolaire dans des conditions optimales de sécurité, il est indispensable de prévoir un cheminement adapté, permettant de limiter les risques liés à la circulation et de garantir la sécurité des élèves durant leurs déplacements.

À cet effet, la commission scolaire a étudié différentes possibilités d'aménagement et propose :

- la mise en place d'une chaîne traversante rouge et blanche « Chemin de Pommier » en amont et en aval du parking
- la matérialisation d'un cheminement piéton le long de la haie du parking « Chemin de Pommier » avec des barrières de sécurité et une modification de l'emplacement des places de parking

Le Conseil Municipal valide les deux propositions de la commission scolaire, c'est-à-dire dans un premier temps la mise en place des chaînes de sécurité en amont et en aval du parking et, si nécessaire, dans un second temps la création du cheminement piéton

Déplacement des jeux de Salles :

Madame le Maire rappelle les difficultés rencontrées sur l'espace détente de Salles, notamment en raison de la faible perméabilité du terrain et de la nécessité d'installer des clôtures normalisées pour sécuriser les jeux, dont le coût est important.

Il est proposé de déplacer les jeux pour enfants vers l'espace clos de la salle du Farget, à proximité du centre de loisirs et du terrain de football, afin de regrouper les équipements dédiés aux enfants et aux activités sportives.

L'espace détente de Salles pourrait ensuite être réaménagé par la plantation d'arbres afin d'apporter davantage d'ombre et d'améliorer le confort des usagers.
Le Conseil municipal est invité à se prononcer sur ce projet de déplacement des jeux.

Travaux divers :

Appartement au-dessus de la mairie

Le rafraichissement de l'appartement au-dessus de la Mairie a été fait par les agents communaux (peintures, sol et palier). Il peut donc être mis à la location.

Défense incendie

La suite des visites sur site à Gouverneur, la Combe Baron a eu lieu avec certains élus ainsi que la SOGEDO. Les réservoirs de Soblay et Gravelles ont été visité par une entreprise d'étanchéité afin d'établir des devis.

Elagage

Un retard pour l'élagage des chemins est à prévoir en raison de l'immobilisation depuis plusieurs semaines de l'épareuse chez le réparateur suite à un problème du boîtier électronique.

Cimetière

L'entretien des inter-tombes a été réalisé avec les produits phytosanitaires. Le Cimetière est donc inaccessible pendant plusieurs jours.

Urbanisme :

- Dossiers d'urbanisme du 20 juillet au 17 août 2026 (suivi) :

Numéro Dossier	Date de dépôt	Nom demandeur	Adresse terrain	Nature des travaux	Date transmission Plat'Au	Date limite avis du maire	Date notif incomplet	Décision	Date de décision
DP 001 374 26 B 0047	20/07/2026	BERTENANT Florent	270 Rue de la Mairie	changement destination bâtiment	21/07/2026	04/08/2026	10/08/2026	accord	02/09/2026
DP 001 374 26 B 0048	21/07/2026	TOURREL Laëtitia	116 Allée du Clos du Ruisseau	piscine enterrée	22/07/2026	05/08/2026		accord	12/08/2026
DP 001 374 26 B 0049	23/07/2026	TROISGROS Eric	45 Chemin de la Source d'Arlod	réhabilitation d'une dépendance en 3 logements	24/07/2026	07/08/2026	14/08/2026	refus	02/10/2026
DP 001 374 26 B 0050	27/07/2026	GROBON Gabin	15 Chemin en Très Vent	piscine enterrée	27/07/2026	11/08/2026		accord	17/08/2026
DP 001 374 26 B 0051	30/07/2026	VALEOS pour TESTA Corinne	125 Descente de Fanget	panneaux photovoltaïques	31/07/2026	14/08/2026	18/08/2026		
DP 001 374 26 B 0052	04/08/2026	GARRIVIER Bastian	200 Chemin de Raz Tenevin	clôture + portail	04/08/2026	19/08/2026	25/08/2026		
DP 001 374 26 B 0053	10/08/2026	CELLIER Stéphanie et THEORET Pierre	1160F route de Salles	Construction d'un mur de 1,80m	11/08/2026	25/08/2026		accord	02/09/2026
PC 001 374 23 B 0005 M01	10/08/2026	CELLIER Stéphanie et THEORET Pierre	1160F route de Salles	modification toiture	11/08/2026	25/08/2026		accord	10/09/2026
DP 001 374 26 B 0054	17/08/2026	FAIVRE PICON Emmanuelle	10 chemin en très vent	Remplacement de veranda	17/08/2026	01/09/2026		accord	07/09/2026

- Dossiers d'urbanisme du 26 août au 28 septembre 2026 :

Numéro Dossier	Date de dépôt	Nom demandeur	Adresse terrain	Nature des travaux	Date transmission Plat'Au	Date limite avis du maire	Date notif incomplet	Décision	Date de décision
DP 001 374 26 B 0055	26/08/2026	SEVOZ Alain	245 Rue de la Mairie	panneaux photovoltaïques	26/08/2026	10/09/2026		accord	09/09/2026
DP 001 374 26 B 0056	03/09/2026	EDF SOLUTIONS SOLAIRES pour CASTILLE/ORJOLLET	55 descente de Fanget	panneaux photovoltaïques	03/09/2026	18/09/2026		abandon	30/09/2026
DP 001 374 26 B 0057	14/09/2026	MAUERHOFFER Fabrice	240 Chemin des Rochettes	pergola bioclimatique	14/09/2026	29/09/2026	30/09/2026		
DP 001 374 26 B 0058	14/09/2026	FEL Nadège	630 Chemin du Multy	abri jardin + clôture et portail	15/09/2026	29/09/2026	02/10/2026		
DP 001 374 26 B 0059	14/09/2026	LEGOUGE Françoise	680 Chemin de Pommier	changement de portail	14/09/2026	29/09/2026	30/09/2026		
DP 001 374 26 B 0060	15/09/2026	VERNAY Corinne	60 passage du Marronnier	2 blocs climatisation en façade	15/09/2026	30/09/2026		accord	02/10/2026
DP 001 374 26 B 0047 T01	17/09/2026	SCI KARA	270 Rue de la Mairie	transfert DP sur SCI	17/09/2026	02/10/2026			
DP 001 374 26 B 0061	21/09/2026	HYVERNAT Morgan	100 Rue de la Mairie	piscine creusée	21/09/2026	06/10/2026			
DP 001 374 26 B 0062	21/09/2026	BLANCHOT Nelly	35 Chemin sous Coulis	piscine creusée	21/09/2026	06/10/2026			
DP 001 374 26 B 0063	22/09/2026	PAGE Isabelle	855 Route de Salles	remplacement porte de garage	22/09/2026	07/10/2026			
DP 001 374 26 B 0064	28/09/2026	GAGNARD Fernand	170 Chemin de Raz Tenevin	remplacement porte de garage	28/09/2026	13/10/2026			
DP 001 374 26 B 0065	28/09/2026	MERLE Jessie	625 Chemin du Multy	changement menuiseries, mur de clôture, réfection toit + 4 vélux	28/09/2026	13/10/2026			

Comptes rendus de réunions :

Commission finances Grand Bourg Agglomération :

La commission a procédé à l'élection de son nouveau président et a présenté les modalités d'élaboration et de fonctionnement du budget de Grand Bourg Agglomération (GBA), qui s'élève à 200 millions d'euros.

GBA compte 784 agents, dont 543 fonctionnaires. Les charges de personnel représentent 28,65 % du budget, soit 38,9 millions d'euros.

L'agglomération apporte également un soutien aux communes à travers différents services, notamment l'entretien de la voirie, la fourrière animale et la gestion des véhicules hors d'usage (épaves).

Par ailleurs, une enveloppe de 29 000 € est consacrée à la destruction des nids de frelons asiatiques sur le territoire des communes membres. GBA participe également au financement des repas des restaurants universitaires à hauteur de 49 000 €, ainsi qu'au soutien à l'enseignement supérieur.

Association Les Enfants du Revermont :

L'association participe aux cérémonies commémoratives de la commune. À ce titre, la commune lui attribue une subvention de 500 €.

L'association poursuit le développement de sa communication afin de renforcer sa visibilité à l'extérieur de la commune. De nouvelles idées ont émergé, permettant notamment la mise en place d'un partenariat artistique avec l'association Danse et Chorale.

Deux nouvelles recrues ont également rejoint l'association cette année.

Commission scolaire :

La commission scolaire est particulièrement sollicitée et nécessite un investissement important de ses membres, qui interviennent régulièrement sur le terrain afin de pallier les absences de personnel. Des remerciements leur sont adressés pour leur disponibilité et leur capacité à concilier cet engagement avec leur activité professionnelle.

Des difficultés de discipline concernant certains enfants ont également été signalées, entraînant la convocation de parents.

Le fonctionnement de la commission demande beaucoup de temps et d'énergie. Les réunions se tiennent au minimum une fois par mois, tandis qu'un groupe WhatsApp permet d'assurer un suivi quotidien et de faciliter la circulation des informations.

Conseil Municipal d'enfants :

Les élections du Conseil Municipal d'Enfants se sont déroulées le 26 septembre. Son installation officielle a eu lieu le 9 octobre.

Conseil des Maires :

Il a été demandé aux maires de prendre un arrêté transférant à Grand Bourg Agglomération (GBA) les pouvoirs de police en matière d'assainissement et de gestion des ordures ménagères. Cette mesure permettra à GBA d'intervenir et de prendre les mesures nécessaires en cas de constatation d'infractions. Pour rappel, ces deux compétences relèvent de GBA.

Le projet de territoire a également été présenté. Il vise à définir les orientations et la vision du territoire pour les 10 à 15 prochaines années. Dans ce cadre, quatre réunions thématiques seront organisées, chacune consacrée à un thème spécifique. Les élus seront invités à y participer afin de contribuer à la réflexion sur l'avenir du territoire.

Syndicat des eaux Ain Veyle Revermont :

Une alerte a été lancée concernant les branchements illégaux de camions sur les poteaux incendie. Cette pratique est strictement interdite pour des raisons sanitaires : des résidus de produits toxiques présents dans les raccords et les tuyaux pourraient contaminer le réseau d'eau potable. Seuls la SOGEDO et les services d'incendie et de secours sont autorisés à utiliser ces poteaux.

Des bornes spécifiques, accessibles par carte, sont prévues pour permettre le nettoyage des citernes des poids lourds. Les cartes nécessaires sont disponibles auprès de la SOGEDO.

Sur le plan financier, le syndicat présente une situation saine, sans emprunt en cours. Les travaux sont autofinancés et l'endettement reste très faible.

Concernant la commune de Saint-Martin-du-Mont, deux réservoirs doivent être réhabilités. Les travaux ne présentent toutefois pas de caractère urgent. Leur coût est estimé entre 150 000 et 180 000 € par réservoir.

Le syndicat compte 9 323 abonnés pour 18 174 habitants. Environ un million de mètres cubes d'eau sont prélevés chaque année au réservoir d'Oussiat, dont dépend le territoire. Le réseau d'eau potable s'étend sur 426 km de canalisations, dont l'âge est estimé entre 60 et 70 ans. Cette ancienneté explique les ruptures de canalisations qui peuvent survenir ponctuellement.

Malgré l'âge du réseau, son rendement est jugé satisfaisant et la qualité de l'eau est très bonne, nécessitant peu de traitement.

Commission déchets à GBA :

Le budget consacré à la gestion des déchets s'élève à 23 millions d'euros. Ce service mobilise 65 agents, 19 camions, 2 centres techniques et 10 déchetteries, qui accueillent environ 700 000 visiteurs et traitent près de 35 000 tonnes de déchets.

Il a été rappelé que les textiles peuvent être valorisés et réemployés, plutôt que d'être considérés comme de simples déchets.

Par ailleurs, une recyclerie devrait prochainement voir le jour dans les anciens locaux de l'établissement « La Clé des Champs », à Montrevel-en-Bresse.

Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :

Lors du précédent conseil municipal, un appel à volontaires avait été lancé afin de compléter l'équipe du Plan communal de sauvegarde (PCS), permettant à chacun d'avoir un rôle défini en cas de situation de crise.

Une personne volontaire s'est manifestée pour rejoindre le dispositif. Le PCS est désormais complet et pourra être réactivé avec les nouveaux élus.

Questions diverses :

Café rencontre :

La municipalité organisera une matinée « Café-rencontre » début novembre afin de favoriser les échanges avec les habitants qui souhaitent y participer.

Des flyers seront distribués dans les boîtes aux lettres par les élus afin d'informer la population de cette initiative.

Cérémonie du 11 novembre :

La cérémonie commémorative du 11 novembre a été rappelée. Les élèves de CM2 participeront à cet événement en procédant à la lecture de l'appel aux morts.

Abri bus à Chiloup :

À la suite de dégradations causées par de forts vents, la question du maintien de l'abri-bus de Chiloup s'est posée. Celui-ci n'étant actuellement utilisé par aucun élève, il a été décidé de le démonter par mesure de sécurité.

Il est précisé que le retrait de l'abri-bus n'entraînera pas la suppression de l'arrêt de bus, qui restera en service.

Comité de centre des Sapeurs-Pompiers :

Le CPINI de Saint-Martin-du-Mont compte 16 sapeurs-pompiers, dont deux nouvelles recrues. Le délai moyen d'intervention est de 9 minutes.

Le centre est autonome pour les opérations diverses, mais intervient en renfort du SDIS pour les incendies et les secours à personne.

Les pompiers souhaitent acquérir un camion adapté à la lutte contre les feux de forêt. En effet, la capacité de la citerne du véhicule de première intervention (VPI) est limitée et ne permet une autonomie que d'environ une minute. L'acquisition d'un camion-citerne réformé d'une capacité de 2 000 litres est ainsi envisagée afin d'améliorer les moyens d'intervention du centre.